

Informations en matière de durabilité

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Janus Henderson Balanced Fund	Identifiant de l'entité juridique : LLLXJE8JYBJFH10BV889
--	--

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ % <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __ %	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **Taxonomie de l'UE** est un système de classification mis en place par le règlement (UE) 2020/852, qui établit une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables poursuivant un objectif environnemental peuvent être alignés sur la Taxonomie ou non.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 (ci-après la « période de référence »), le Fonds a promu le soutien en faveur des principes du Pacte mondial des Nations unies (couvrant des aspects tels que les droits de l'homme, le travail, la corruption et la pollution environnementale) et évité les émetteurs les plus mal notés en matière de risques ESG en appliquant des exclusions contraignantes et en s'engageant auprès des entreprises en retard sur le plan ESG. Le fonds a également encouragé l'adoption de meilleures pratiques environnementales et/ou sociales en :

- Investissant uniquement dans des émetteurs souverains bénéficiant d'une notation égale ou supérieure à B ;
- Investissant uniquement dans des émetteurs de titres adossés à des créances hypothécaires (agency mortgage-backed securities) classés parmi les 5 premières des 6 notations établies.

Le Fonds n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre ses caractéristiques environnementales ou sociales.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité ont été conformes aux attentes, le portefeuille respectant les critères. 80 % des entreprises émettrices étaient notées BB ou plus, et les émetteurs ayant une note ESG inférieure à BB ou figurant sur la liste de surveillance du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) ont été contactés au cours de la période. Aucune entreprise émettrice n'a obtenu le statut « non-respect » dans le cadre de l'UNGC.

Au cours de la période, le fonds n'a investi que dans des émetteurs souverains dont la notation est égale ou supérieure à B et dans des titres adossés à des créances hypothécaires d'agences se situant dans les 5 premières des 6 notations établies, selon le cadre ESG propre au Gestionnaire d'investissement. Il s'est également engagé auprès d'entreprises émettrices considérées comme en retard en matière d'ESG.

Le fonds a également adhéré à la Politique d'exclusion de la Société et n'a pas effectué d'investissements directs dans des entreprises impliquées actuellement dans la fabrication d'armes controversées ou dans des participations minoritaires de 20 % ou plus dans un fabricant d'armes controversées.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

Comparaison avec la période se terminant en décembre 2024 ;
Les indicateurs de durabilité ont connu une performance conforme aux données de la période précédente. Le portefeuille a adhéré aux principes du Pacte mondial global et respecté les filtres d'exclusion ESG mentionnés ci-dessus. Plus de 80 % des entreprises émettrices étaient notées BB ou plus, et les émetteurs ayant une note ESG inférieure à BB ou figurant sur la liste de surveillance du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) ont été contactés au cours de la période, comme lors des périodes précédentes.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Cette section est sans objet étant donné que le fonds n'investit pas dans des investissements durables.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Cette section est sans objet étant donné que le fonds n'investit pas dans des investissements durables.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Cette section est sans objet étant donné que le fonds n'investit pas dans des investissements durables.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :

Cette section est sans objet étant donné que le fonds n'investit pas dans des investissements durables.

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les autres investissements durables ne peuvent pas non plus causer de préjudice important à n'importe quel objectif environnemental ou social.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les PIN sont prises en compte au niveau du produit. À la date de publication des présentes, le Gestionnaire d'investissement tient compte des principales incidences négatives (« PIN ») suivantes sur les facteurs de durabilité :

Principale incidence négative	Comment la PIN est-elle prise en considération ?
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Engagement avec les émetteurs en infraction
Exposition aux armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Filtres d'exclusion

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à l'Accord précontractuel figurant dans le prospectus ou aux Informations SFDR figurant sur la page du produit sur le site internet.

Période de référence : 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Période de référence : 1er janvier
2025 au 31 décembre 2025



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
United States Treasury Note/Bond	Trésor	7,13	États-Unis
NVIDIA	Industrie	5,66	États-Unis
Microsoft	Industrie	5,38	États-Unis
Fannie Mae	MBS Passthrough	3,62	États-Unis
Alphabet	Industrie	3,15	États-Unis
Amazon.com	Industrie	3,09	États-Unis
Apple	Industrie	3,07	États-Unis
Freddie Mac	MBS Passthrough	2,50	États-Unis
Mastercard	Industrie	2,36	États-Unis
Meta Platforms	Industrie	2,18	États-Unis
Broadcom	Industrie	2,13	États-Unis
JPMorgan Chase & Co	Établissements financiers	1,69	États-Unis
American Express	Établissements financiers	1,60	États-Unis
Progressive Corp	Établissements financiers	1,35	États-Unis
Eli Lilly & Co	Industrie	1,29	États-Unis

La liste ci-dessus indique la moyenne des avoirs du fonds à la fin de chaque mois de la période de référence.

Les 15 principales positions ont été calculées sur la base de la matérialité financière, ce qui signifie que les expositions longues et courtes au même nom ont été compensées.

Lorsqu'une position passe d'un secteur à l'autre au cours de la période sous revue, les deux secteurs sont déclarés afin de refléter correctement le mouvement.

Les secteurs ont été classés selon le système de classification Bloomberg Barclays.

Principaux investissements pour la période se terminant le 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Microsoft	Technologie	5,79	États-Unis
Fannie Mae Pool	Titres hypothécaires	5,46	États-Unis
United States Treasury Note/Bond	Gouvernement	5,24	États-Unis
NVIDIA	Technologie	4,69	États-Unis
Apple	Technologie	3,40	États-Unis
Freddie Mac Pool	Titres hypothécaires	2,94	États-Unis
Alphabet	Communication	2,78	États-Unis
Amazon.com	Communication	2,45	États-Unis
Mastercard	Finance	2,31	États-Unis
Meta Platforms	Communication	2,15	États-Unis
UnitedHealth	Biens de consommation non cyclique	1,92	États-Unis
JPMorgan Chase	Finance	1,69	États-Unis
Progressive Corp	Finance	1,56	États-Unis
American Express	Finance	1,56	États-Unis
Morgan Stanley	Finance	1,32	États-Unis

La liste ci-dessus indique la moyenne des avoirs du fonds à la fin de chaque mois de la période de référence.

Les 15 principales positions ont été calculées sur la base de la matérialité financière, ce qui signifie que les expositions longues et courtes au même nom ont été compensées.

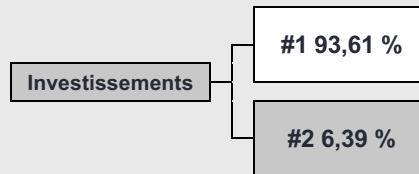
Lorsqu'une position passe d'un secteur à l'autre au cours de la période sous revue, les deux secteurs sont déclarés afin de refléter correctement le mouvement.

Les secteurs ont été classés selon le Bloomberg Industry Classification Standard (BICS).



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ? Quelle était l'allocation des actifs ?

L'**allocation des actifs** décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Période de référence : 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le fonds a réalisé des investissements dans les secteurs économiques mentionnés ci-dessous au cours de la période de référence, et les valeurs indiquées sont une moyenne des chiffres mensuels.

Secteur économique	Sous-secteur économique	% de la moyenne du portefeuille sur la période de référence
ABS	Home Equity	0,62
ABS	Autres ABS	0,71
Agence	Propriété du gouvernement, sans garantie	1,33
CLO	CLO	1,51
CMBS	CMBS hors agence	1,30
CMO	CMO	3,46
En espèces	En espèces	8,51
Établissements financiers	Banque	7,91
Établissements financiers	Courtiers, gestionnaires d'actifs et bourses	2,08
Établissements financiers	Établissements financiers	0,25
Établissements financiers	Assurances	3,43
Établissements financiers	Autres secteurs financiers	0,02
Établissements financiers	REIT	0,32
Industrie	Industrie de base	0,34
Industrie	Biens d'équipement	4,50
Industrie	Communication	4,67
Industrie	Biens de consommation cyclique	9,46
Industrie	Biens de consommation non cyclique	9,73
Industrie	Énergie	2,05
Industrie	Autres secteurs industriels	0,15
Industrie	Technologie	28,38
Industrie	Transport	0,56
MBS Passthrough	Taux fixe de l'agence	7,71
MBS Passthrough	MBS d'agences Autres	0,38
Fonds ouvert	Fonds ouvert	0,71
Trésor	Trésor	7,49
Services aux collectivités	Énergie	0,91
Services aux collectivités	Gaz naturel	0,05

Les positions sectorielles ont été calculées sur la base de la matérialité financière, ce qui signifie que les expositions longues et courtes ont été comptabilisées.

Les secteurs et sous-secteurs ont été classés selon le Bloomberg Barclays Classification System.

Période de référence : 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Cette section est sans objet, car le fonds ne réalise pas d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxonomie de l'UE¹ ?

Oui :

Liées aux gaz fossiles

Liées à l'énergie nucléaire

Non :

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles détaillées en matière de sécurité et de gestion des déchets.

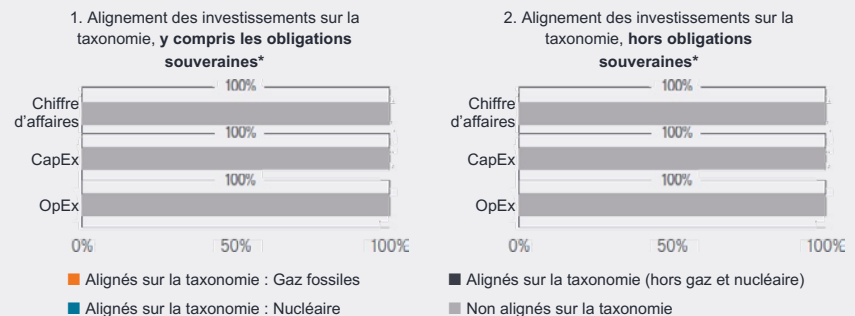
Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous indiquent le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100 % du total des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la Taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets applicables aux activités économiques liées aux gaz fossiles et à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE sont énoncés dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Cette section est sans objet, car le fonds ne réalise pas d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Cette section est sans objet, car le fonds ne réalise pas d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Cette section est sans objet, car le fonds ne réalise pas d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Cette section est sans objet, car le fonds n'investit pas dans des investissements durables.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ses autres actifs, qui n'ont pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales, peuvent inclure des espèces ou quasi-espèces, des actifs titrisés autres que des titres adossés à des créances hypothécaires d'agences, ainsi que des instruments détenus à des fins d'optimisation de la gestion de portefeuille et/ou à des fins d'investissement, par exemple des positions temporaires sur des dérivés d'indices.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Aucun filtre d'exclusion ou autre engagement contraignant n'a été activement enfreint par le fonds, et des contrôles de conformité avant transaction ont été appliqués afin de garantir le respect des critères d'exclusion ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Cette section est sans objet, le fonds n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre ses caractéristiques environnementales ou sociales.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de déterminer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Cette section est sans objet, le fonds n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre ses caractéristiques environnementales ou sociales.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Cette section est sans objet, le fonds n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre ses caractéristiques environnementales ou sociales.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Cette section est sans objet, le fonds n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre ses caractéristiques environnementales ou sociales.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Cette section est sans objet, le fonds n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre ses caractéristiques environnementales ou sociales.

Janus Henderson

INVESTORS

Ces documents ont été joints en annexe à la section non auditée des états financiers du Fonds et doivent être lus et considérés comme tels. Ils ne doivent pas être considérés comme le seul document d'information sur lequel s'appuyer pour prendre une décision d'investissement. Publié par Janus Henderson Investors. Janus Henderson Investors est le nom sous lequel les produits et services d'investissement sont fournis par Janus Henderson Investors International Limited (numéro d'enregistrement 3594615), Janus Henderson Investors UK Limited (numéro d'enregistrement 906355), Janus Henderson Fund Management UK Limited (numéro d'enregistrement 2678531), Tabula Investment Management Limited (numéro d'enregistrement 11286661) (toutes ces sociétés étant enregistrées en Angleterre et au Pays de Galles au 201 Bishopsgate, Londres EC2M 3AE et réglementées par la Financial Conduct Authority) et Janus Henderson Investors Europe S.A. (numéro d'enregistrement B22848, sise au 78 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier). Les services de gestion des investissements peuvent être fournis en collaboration avec des sociétés affiliées situées dans d'autres régions. Janus Henderson® et toutes les autres marques commerciales utilisées dans le présent document sont des marques déposées de Janus Henderson Group plc ou de l'une de ses filiales. © Janus Henderson Group plc.

Informations importantes

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. La valeur d'un placement, ainsi que les revenus qui en découlent, peuvent diminuer ou augmenter de manière significative. Les postulats fiscaux et les abattements dépendent de la situation personnelle de l'investisseur et peuvent évoluer en fonction de ladite situation ou de la loi en vigueur. Veuillez vous reporter au prospectus de l'OPCVM et au DIC avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site Janushenderson.com. À compter du 1er janvier 2023, le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) est devenu le document d'informations clés (DIC), sauf au Royaume-Uni où les investisseurs doivent continuer à se référer au DICI.

Janus Henderson Capital Funds Plc est un OPCVM de droit irlandais, avec séparation des passifs entre les Fonds. Publié en Europe par Janus Henderson Investors. Janus Henderson Investors est le nom sous lequel les produits et services d'investissement sont fournis par Janus Henderson Investors International Limited (numéro d'enregistrement 3594615), Janus Henderson Investors UK Limited (numéro d'enregistrement 906355), Janus Henderson Fund Management UK Limited (numéro d'enregistrement 2678531), Tabula Investment Management Limited (numéro d'enregistrement 11286661) (toutes ces sociétés étant enregistrées en Angleterre et au Pays de Galles au 201 Bishopsgate, Londres EC2M 3AE et réglementées par la Financial Conduct Authority) et Janus Henderson Investors Europe S.A. (numéro d'enregistrement B22848, sise au 78 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier).

Avis aux investisseurs britanniques : ce produit n'est pas autorisé au Royaume-Uni ; par conséquent, le Financial Ombudsman Service (médiateur financier) ne sera probablement pas en mesure d'examiner les plaintes relatives à ce dispositif, à son opérateur ou à son dépositaire. Les réclamations pour pertes liées à l'opérateur et au dépositaire du dispositif sont peu susceptibles d'être couvertes par le dispositif d'indemnisation et les investisseurs potentiels devraient envisager de demander conseil à un conseiller financier avant de décider d'investir. Veuillez lire le prospectus du fonds pour plus d'informations.

Le prospectus, les documents d'information clés, les statuts, les rapports annuels et semestriels ainsi qu'une liste de tous les achats et ventes pour le compte sont disponibles gratuitement auprès du Représentant en Suisse. Le Représentant en Suisse est FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES LTD., Feldeggstrasse 12, CH-8008 Zurich. L'Agent payeur en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17 quai de l'Île, CH-1204 Genève. Pour les actions offertes en Suisse, le lieu d'exécution est le siège social du représentant. Le lieu de juridiction est le siège social du représentant ou le siège social ou le lieu de résidence de l'investisseur. Les derniers cours des actions peuvent être consultés sur www.fundinfo.com. Réservé aux investisseurs qualifiés, aux investisseurs institutionnels et aux clients wholesale. Des exemplaires du prospectus du Fonds, du document d'informations clés, des statuts, des rapports annuels et semestriels sont disponibles en anglais et dans d'autres langues locales sur demande à l'adresse www.janushenderson.com. Ces documents peuvent également être obtenus gratuitement auprès du siège de la Société, situé 10 Earlsfort Terrace, Dublin 2, Irlande. Ils peuvent être obtenus gratuitement auprès des Agents des facilités locaux, ainsi que du représentant et agent payeur suisse. Janus Henderson Investors Europe S.A. (« JHIESA »), 78 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Luxembourg, est l'Agent des facilités en Autriche, Belgique, Allemagne, Portugal, Suède, Liechtenstein et Luxembourg. JHIESA est également l'Agent des facilités pour la France (l'Agent de transfert par délégation est CACEIS). FE fundinfo (Luxembourg) S.à.r.l., 6 Boulevard des Lumières, Belvaux, 4369 Luxembourg, est l'Agent des facilités au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas, en Norvège et en Grèce. State Street Bank International GmbH – Succursale Italia, Société Générale Securities Services S.p.A (SGSS S.p.A), Allfunds Bank S.A.U filiale di Milano, Caceis Bank Italy Branch et Banca Sella Holding S.p.A. sont les Agents de transfert par délégation pour l'Italie. Allfunds Bank S.A., Estafeta 6, La Moraleja, Complejo Plaza de la Fuente, Alcobendas 28109, Madrid, Espagne est l'Agent des facilités en Espagne. Le représentant à Hong Kong est Janus Henderson Investors Hong Kong Limited, Units 701-702, 7/F LHT Tower, 31 Queen's Road Central, Hong Kong. Janus Henderson Investors (Singapore) Limited (numéro d'enregistrement 199700782N), dont le siège social est situé au 138, Market Street #34-03/04, CapitaGreen, Singapour 048946, Singapour (Tél. : 65 6813 1000). Toute diffusion ultérieure de ce document à d'autres personnes qui ne sont pas des investisseurs professionnels n'est pas autorisée par Janus Henderson Investors. La synthèse des droits des investisseurs est disponible en anglais, sur le site <https://www.janushenderson.com/summary-of-investors-rights-english>. Janus Henderson Investors Europe S.A. peut décider de mettre fin aux modalités de commercialisation de cet Organisme de Placement Collectif conformément à la réglementation en vigueur.

Janus Henderson® et toutes les autres marques commerciales utilisées dans le présent document sont des marques déposées de Janus Henderson Group plc ou de l'une de ses filiales. © Janus Henderson Group plc.